

Nom du candidat :

Mémoire technique

Objet : PREPA CODE

Le candidat devra apporter **obligatoirement une réponse aux différents points détaillés ci-dessous**.
Toutefois, si le candidat le juge utile, il pourra joindre en annexe du mémoire technique autant de documents que nécessaire pour étayer ses réponses.

1 : VALEUR TECHNIQUE 60 points :

Sous critère a : Equipe coordinatrice - 30 points

- Désignation d'un coordonnateur référent en charge de cette mission. Le titulaire devra veiller à la qualité de la coordination entre les référents prescripteurs, ainsi que le respect des processus définis dans le CCTP
- La méthodologie de mise en oeuvre

Sous critère b : Equipe de professionnels : 30 points

- Composition de l'équipe de professionnels (CV, DE ou diplômes)

Le candidat devra s'appuyer sur des intervenants disposant des diplômes et expériences nécessaires à la conduite des prestations proposées et adaptées au public concerné. Une expérience similaire dans l'accompagnement du public cible est demandée.

2 : PRIX DES PRESTATIONS : 40 points